



Commune de Misery-Courtion

CONVOCATION

à l'assemblée communale du lundi 20 mai 2019 à 20h00

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Misery-Courtion sont convoqués en assemblée communale le lundi 20 mai 2019, à 20h00, à la halle de gymnastique du centre communal de Misery.

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 10 décembre 2018

Le procès-verbal ne sera pas lu, mais peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture, dans les dix jours qui précèdent l'assemblée ou sur notre site internet www.misery-courtion.ch

2. Approbation du règlement sur le droit de cité communal

3. Approbation de la modification du règlement scolaire communal

4. Election d'un membre à la Commission financière

5. Election de deux membres à la Commission des naturalisations

6. Comptes 2018

6.1 Compte de fonctionnement

6.2 Compte des investissements

6.3 Rapport de l'organe de révision

7. Désignation de l'organe de révision

8. Divers et communications.

Tous les documents relatifs aux objets traités durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture, dans les 10 jours précédant l'assemblée. L'intégralité des comptes est également consultable sur le site internet communal, sous www.misery-courtion.ch.

Le Conseil communal